



Communiqué

Transports publics

Stationnement sauvage à Vidy : opération de répression ce week-end

Face à la recrudescence du stationnement illicite dans le secteur de Vidy–Coubertin, malgré des actions préalables de sensibilisation, la Ville de Lausanne annonce la mise en œuvre d’actions répressives ciblées le week-end du 30 et 31 mai.

En 2025, la ligne TL 24 a dû être déviée à 14 reprises en raison de véhicules stationnés de manière illicite, rendant impossible le croisement des bus et perturbant fortement l’exploitation des transports publics sur les bords du lac. Ces comportements pénalisent directement les usagers et usagers qui choisissent des modes de déplacement durables et compromettent l’accès aux rives du lac pour toutes et tous.

Malgré les interdictions de stationnement déjà en vigueur, une partie des automobilistes continue de ne pas respecter la réglementation. La Ville renforce donc son dispositif, en collaboration avec la Police, après avoir déjà déployé plusieurs mesures de sensibilisation et de communication.

Enlèvements par la fourrière et sanctions

Durant le week-end à venir, des contrôles intensifs seront menés sur site. Les véhicules en infraction feront l’objet de mesures immédiates :

- Amendes pour stationnement illicite
- Enlèvement du véhicule par la fourrière
- Frais de remorquage et de garde à la charge des contrevenantes et contrevenants

Ces interventions visent à garantir la circulation des bus, la sécurité des déplacements et un accès équitable aux espaces publics.

La Ville rappelle que le respect des règles de stationnement est indispensable au bon fonctionnement des transports publics et au partage de l’espace public.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond**, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00
- **Pierre-Antoine Hildbrand**, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39

Lausanne, le 28 mai 2026